

Annuaire *Tangente* des enseignants

Trois bonnes (et même excellentes) raisons de s'inscrire

Depuis presque deux ans, les enseignants peuvent s'inscrire (ou inscrire leurs collègues) sur l'annuaire en ligne du site www.infinimath.com, permettant aux acteurs de l'éducation de les identifier sans pour autant leur donner accès à davantage d'informations qu'ils ne souhaiteraient divulguer. L'équipe du magazine *Tangente*, qui a pris l'initiative de la création de cet annuaire, vous explique ici les raisons pour lesquelles vous avez tout intérêt à figurer dans cette base de données (en s'engageant à ne pas la vendre, et à n'en permettre l'utilisation que dans le cadre de partenariats bien précis ou pour la bonne cause, comme l'envoi de spécimens).

Raison numéro 1 :

accéder à d'importantes ressources

Les enseignants répertoriés dans cette base peuvent disposer d'un accès gratuit à nombre de ressources présentes sur l'Espace Éducation du site animé par l'équipe de *Tangente* : des articles (de *Tangente*, *Tangente Éducation*...), des jeux mathématiques en ligne, les manuels en ligne *Aventure Math* de sixième, cinquième et seconde (les meilleurs qui existent !), des contenus pédagogiques liés aux TICE (un cours d'algorithmique, un cours sur le langage Python, des activités à programmer, un cours sur les transformations au lycée avec un logiciel de géométrie dynamique...). Et cette liste n'est qu'un début.

Raison numéro 2 : faire des économies

Les enseignants figurant dans l'annuaire ont droit, chaque fois qu'ils prennent à titre individuel en même temps un abonnement à *Tangente* et à *Tangente Éducation*, à une réduction de 10 € par an sur leur abonnement.

D'autres avantages seront annoncés dans chaque numéro de *Tangente Éducation*.

Raison numéro 3 : empêcher les abus

Certaines officines vendent aujourd'hui l'adresse professionnelle des enseignants à un prix exorbitant. Ainsi, pour adresser un spécimen (ce qui lui coûte cher), un éditeur doit, de plus, acheter fort cher un fichier où figure le nom du professeur et l'adresse de son établissement.

Votre présence dans l'annuaire : du « sur mesure »

En vous inscrivant dans l'annuaire, vous choisissez lesquelles des informations que vous donnez seront publiques et lesquelles seront privées.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site www.infinimath.com et inscrivez-vous (si vous êtes déjà abonné à *Tangente* ou client des Éditions POLE, cette démarche est inutile, vous serez reconnu). Connectez-vous grâce à votre adresse mail et accédez à « Mon compte », dans lequel vous indiquez votre profession d'enseignant. Une fenêtre s'ouvre alors et vous demande un certain nombre d'informations, essentiellement sur votre fonction (établissement, matière, classe...).

Pour chacune des informations (mail, téléphone, adresse privée...), vous pouvez la rendre publique. À défaut, elle ne sera pas visible des visiteurs, sauf nom, matière et établissement.



Entrez le nom de vos collègues, ils vous en seront reconnaissants

Les documentalistes, responsables de labs, professeurs coordinateurs, et même les autres, sont invités à inscrire (puis à mettre à jour) les enseignants de leur établissement en remplissant un fichier csv dans Excel ou Open Office et en l'envoyant via le site Infinimath.

Pour cela, il faut dans un premier temps s'identifier sur Infinimath et figurer ainsi dans l'annuaire à titre individuel.

Une fois inscrit, il suffit de cliquer sur un bouton pour accéder au formulaire d'inscription collective, d'ajout ou de mise à jour.

L'enseignant qui inscrit ses collègues ne pourra indiquer que leurs informations publiques (nom, discipline, classes), l'intéressé(e) pouvant, au moment où il (elle) s'inscrit sur Infinimath, ajouter ses données personnelles.

Chaque enseignant faisant l'effort d'inscrire ses collègues sera encouragé par de nombreux cadeaux. Il recevra ainsi une affiche « polyèdres » ainsi qu'un *triangle Infinimath* pour chaque enseignant non encore inscrit qu'il aura rajouté.

Rappelons que les triangles sont des sortes de « crédits » permettant de se procurer des ouvrages sur la librairie en ligne.

Mais la plus belle récompense sera celle des collègues ravis de pouvoir accéder aux ressources réservées aux professeurs.